M-585

Motion du 18 janvier 2006 de MM. Guy Dossan, Simon Brandt, Patrice Reynaud et Alexis Barbey: «Voyages du Conseil administratif: du fait du prince aux frais de la princesse!»

(refusée par le Conseil municipal lors de
la séance du 5 avril 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

– les pratiques récentes du Conseil administratif en matière de voyages officiels sont sujettes à de pénibles polémiques;

– la tâche de représentation des conseillers administratifs suppose une prise en charge des frais qui se limitent à leur déplacement et qui n'incluent pas ceux de la personne qui les accompagne;

– ces pratiques doivent être clairement réglementées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de modifier son règlement interne relatif aux voyages et de le porter à la connaissance du Conseil municipal.